

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 763****24 juillet 2004****SOMMAIRE**

<b>ABN AMRO Trust Company (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36606</b>	<b>Gozewijn S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36578</b>
<b>Airbus Re S.A., Münsbach . . . . .</b>	<b>36591</b>	<b>Gramado Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36610</b>
<b>Airbus Re S.A., Münsbach . . . . .</b>	<b>36591</b>	<b>Gramado Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36611</b>
<b>Anegada S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36621</b>	<b>Hass Corporation S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36591</b>
<b>Arcobaleno Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>36598</b>	<b>Hast Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36623</b>
<b>Arcobaleno Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>36603</b>	<b>HKL Investments (PPI), S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36607</b>
<b>Azuro Participations S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36612</b>	<b>Holdmar Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36597</b>
<b>Boats Caravela (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36605</b>	<b>Impex Overseas Trading Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36578</b>
<b>Boats I (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36604</b>	<b>Interleasing S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36579</b>
<b>Boco S.A., Grevenmacher . . . . .</b>	<b>36584</b>	<b>Internationale de Gestion S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36586</b>
<b>Boco S.A., Grevenmacher . . . . .</b>	<b>36584</b>	<b>Iphias Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36598</b>
<b>Boco S.A., Grevenmacher . . . . .</b>	<b>36584</b>	<b>Iphias Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36598</b>
<b>Bunge Europe S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36605</b>	<b>Kroinv S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36606</b>
<b>Capco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36614</b>	<b>Lazuli S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36579</b>
<b>Capco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36614</b>	<b>Lekkerkerk Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36596</b>
<b>Casnier Holding S.A. (Soparfi), Luxembourg . . . . .</b>	<b>36624</b>	<b>Logisem S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36580</b>
<b>Casnier Holding S.A. (Soparfi), Luxembourg . . . . .</b>	<b>36624</b>	<b>Lumino Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36603</b>
<b>Casnier Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36624</b>	<b>Luxem S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36586</b>
<b>Chadys Invest Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36597</b>	<b>Luxem S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36586</b>
<b>Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Grand-Duché de Luxembourg, A.s.b.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36608</b>	<b>Luxem S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36586</b>
<b>DT (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36609</b>	<b>Luxem S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36587</b>
<b>Esso Luxembourg S.A., Bertrange . . . . .</b>	<b>36609</b>	<b>Luxem S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36587</b>
<b>European Oil Fields Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36588</b>	<b>Luxem S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36588</b>
<b>European Oil Fields Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36589</b>	<b>Luxopart Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36583</b>
<b>(The) European Strategic Investments Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>36621</b>	<b>Luxopart Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36583</b>
<b>ExxonMobil Luxembourg Lubricants Limited, S.à r.l., Bertrange . . . . .</b>	<b>36609</b>	<b>M.G.W.I. Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36597</b>
<b>ExxonMobil Luxembourg, S.à r.l., Bertrange . . . . .</b>	<b>36610</b>	<b>Marchall, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36612</b>
<b>F-Joy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36603</b>	<b>Mellow S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36605</b>
<b>Fimo Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36621</b>	<b>Mocater S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36621</b>
<b>Fimo Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36621</b>	<b>Mocelia S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36579</b>
<b>Fulflex S.A., Kehlen . . . . .</b>	<b>36615</b>	<b>Mocelia S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36579</b>
<b>Fulflex S.A., Kehlen . . . . .</b>	<b>36615</b>	<b>Morgan Stanley Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>36608</b>
<b>Fulflex S.A., Kehlen . . . . .</b>	<b>36615</b>	<b>Mym Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36590</b>
<b>Golon S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36584</b>	<b>Mym Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36590</b>
<b>Golon S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36585</b>	<b>Navigator Strips (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36604</b>
		<b>Novamil Invest S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>36616</b>

Parfield S.A., Luxembourg . . . . .	36624	Schon Andreas, GmbH, Remich . . . . .	36623
Petinan Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36607	Schon Andreas, GmbH, Remich . . . . .	36623
Pfizer Warner Lambert Luxembourg, S.à r.l., Strassen . . . . .	36608	Slavex Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36597
Polycross S.A., Luxembourg . . . . .	36604	Stanmore S.A., Luxembourg . . . . .	36612
Post Scriptum Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36597	Stanmore S.A., Luxembourg . . . . .	36612
Potter Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36613	Stanmore S.A., Luxembourg . . . . .	36613
Raumdesign Golz, S.à r.l., Munsbach . . . . .	36609	Stanmore S.A., Luxembourg . . . . .	36613
Real Estate Engineering and Development S.A., Luxembourg . . . . .	36610	Thagol, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36612
Real Estate Engineering and Development S.A., Luxembourg . . . . .	36610	(The) Triangle Investment Group Holdings S.A.H., Luxembourg . . . . .	36611
Retail Operating Company Luxembourg, S.à r.l., Bertrange . . . . .	36606	Tweety S.A., Luxembourg . . . . .	36603
Richardson Investments (Roermond), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36614	Universal Wind, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36585
Richardson Investments (Roermond), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36615	Universal Wind, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36585
Santander Central Hispano Asset Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	36590	Universal Wind, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36586
		Valle Serena, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36607
		W.J. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36597
		Wesel Immo S.A., Luxembourg . . . . .	36622
		Yaltha (Holding) S.A., Mamer . . . . .	36613
		Zelda Holding S.A., Mamer . . . . .	36614

**IMPEX OVERSEAS TRADING HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 29.931.

*Procès-verbal des résolutions du Conseil d'Administration du 29 mars 2004*

Présents à la réunion:

- Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg.
- Maître Roy Reding, avocat, demeurant à Luxembourg: absent.
- Monsieur Frédéric Collot, comptable, demeurant à Luxembourg.

Le Conseil d'Administration décide:

- de nommer comme nouvel administrateur en remplacement de Maître Roy Reding, démissionnaire, la société CD-GEST, S.à r.l. ayant son siège social au 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Il terminera le mandat de son prédécesseur, lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

- de transférer le siège social du 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

*Le Conseil d'Administration*

B. Felten / F. Collot

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03357. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043823.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**GOZEWIJN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 66.473.

Les actionnaires de GOZEWIJN S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle le 16 février 2004 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Ont accepté la démission de Monsieur Guy Decker, demeurant à Luxembourg, comme administrateur de la société.

*Deuxième résolution*

Ont nommé Madame Renée Aakrann-Fezzo, demeurant à Gonderange, comme administratrice de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GOZEWIJN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01406. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044323.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**LAZULI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 42.954.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2004*

- La démission de Mme Muriel Tixier, employée privée, demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, pour des raisons personnelles de son mandat d'administrateur avec effet au 28 mai 2004 est acceptée.

- M. Frédéric Barzin, né le 22 octobre 1964, à Uccle (Belgique), employé privé, demeurant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg est nommé en remplacement comme nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

*Pour la société*

F. Barzin

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043473.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**INTERLEASING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
H. R. Luxemburg B 18.453.

*Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 12. September 2004*

Die Mandate der Herren François Mesenburg, employé privé, wohnhaft in 95, rue Principale, L-6833 Biwer, Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., wohnhaft in 66, Cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem, Karl-Heinz Von-Dombrowski, Direktor, wohnhaft in Köln, Deutschland und Fräulein Carole Caspari, employée privée, wohnhaft in 14, Rue Jean-Pierre Pier, L-2333 Luxembourg als Verwaltungsratsmitglieder, und der Gesellschaft FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, Rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Kommissar, sind für weitere sechs Jahren bis zur Ordentlichen Generalversammlung von 2009 verlängert.

Luxemburg, den 12. September 2003.

Für beglaubigten Auszug

INTERLEASING S.A.

Unterschrift / Unterschrift

*Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043091.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**MOCELIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 94.796.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043265.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**MOCELIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 94.796.

**EXTRAIT**

L'Assemblée Générale du 28 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

*Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi*

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 28 mai 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour MOCELIA S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043277.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

### LOGISEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 100.924.

#### STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Franck Provost, administrateur de sociétés, demeurant à L-5978 Itzig, 7, rue Abbé Nicolas Weyrich.
2. Madame Patricia Prima, employée privée, demeurant à L-7307 Steinsel, 43, rue Basse.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de LOGISEM S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter à des entités de son groupe dans lesquelles elle détient des intérêts ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra faire toutes les opérations mobilières ou immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet et de son but.

**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 4.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

**Art. 5.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

**Art. 6.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en l'an deux mille cinq.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon une décision définitive et absolue du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par les présents statuts, les délais et quorum imposés par la loi s'appliquent à la convocation et la tenue des assemblées d'actionnaires.

Dans les limites imposées par la loi et les présents statuts, chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée d'actionnaires en indiquant un mandataire par écrit, par télex, télégramme ou courrier.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toute autre condition à accomplir par les actionnaires pour prendre part aux assemblées.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

**Art. 7.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement, dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la prochaine réunion procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration pourra choisir en son sein un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

En cas de parité de voix, la voix du président sera prépondérante,

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision peut être exprimée dans un document ou des copies séparées établis ou transmis à cet effet et signés par un ou plusieurs administrateurs. Un télex ou une télécopie transmis par un administrateur sera considéré comme un document signé par cet administrateur à ces fins. Une réunion des administrateurs pourra également être tenue si différents administrateurs sont présents à des endroits différents, pourvu qu'ils peuvent communiquer entre eux, par exemple par une conférence téléphonique.

**Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Pour la première fois, un administrateur-délégué peut être nommé directement par l'assemblée générale extraordinaire qui fait suite à la constitution.

**Art. 10.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 11.** Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

**Art. 12.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 13.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit tel que prévu à l'article 3 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

#### *Souscription et libération*

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

<i>Actionnaires</i>	<i>Capital souscrit</i>	<i>Capital libéré</i>	<i>Nombre d'actions</i>
1. Franck Provost, prénommé .....	49.900,-	49.900,-	499
2. Patricia Prima, prénommée .....	100,-	100,-	1
Total: .....	50.000,-	50.000,-	500

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la Société.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de 1.800,- euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Franck Provost, administrateur de sociétés, né à Paris (France), le 11 novembre 1972, demeurant à L-5978 Itzig, 7, rue Abbé Nicolas Weyrich.

- Madame Patricia Prima, employée privée, née à La Membrolle S/Choisille (France), le 7 janvier 1953, demeurant à L-7307 Steinsel, 43, rue Basse.

- Monsieur Jeannot Wengler, chef comptable, né à Luxembourg, le 6 avril 1955, demeurant à L-2734 Luxembourg, 49, rue de Wiltz.

3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société anonyme GLOBAL LOGISTICS CONSULTING S.A., avec siège social à L-1463 Luxembourg, 35, place de Paris, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 96.125.

4. L'adresse de la société est fixée à L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faiencerie.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six (6) années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2009.

6. Est nommé administrateur-délégué, Monsieur Franck Provost prénommé, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Provost, P. Prima et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 26 mai 2004, vol. 467, fol. 91, case 2. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mé-morial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 mai 2004.

A. Lentz.

(042102.3/221/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**LUXOPART HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. LUXOPART ).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.304.

L'an deux mille quatre, le dix mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXOPART, ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.304, constituée suivant acte notarié en date du 15 février 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 261 du 15 juin 1995 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1368 du 20 septembre 2002.

L'Assemblée est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la raison sociale de la société de LUXOPART S.A. en LUXOPART HOLDING S.A.

2.- Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est partant régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la raison sociale de la société en LUXOPART HOLDING S.A.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de LUXOPART HOLDING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cois, S. Roeleveld, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, vol. 21CS, fol. 19, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

F. Baden.

(041918.3/200/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**LUXOPART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.304.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041920.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**BOCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher.  
R. C. Luxembourg B 12.022.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043402.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**BOCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher.  
R. C. Luxembourg B 12.022.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043403.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**BOCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher.  
R. C. Luxembourg B 12.022.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043407.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**GOLON S.A., Société Anonyme,  
(anc. GOLON HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 86.547.

L'an deux mille quatre, le dix mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GOLON HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 86.547.

L'Assemblée est ouverte à dix heures quinze sous la présidence de Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la raison sociale de la société de GOLON HOLDINGS S.A. en GOLON S.A.
2. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est partant régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:



*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la raison sociale de la société en GOLON S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de GOLON S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cois, S. Roeleveld, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, vol. 21CS, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

F. Baden.

(041913.3/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**GOLON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 86.547.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(041915.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**UNIVERSAL WIND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 72.618.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

*Signature.*

(043296.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**UNIVERSAL WIND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,-.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 72.618.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

*Signature.*

(043294.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**UNIVERSAL WIND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,-.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 72.618.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

*Signature.*

(043292.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**UNIVERSAL WIND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,-**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 72.618.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Signature.

(043289.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**INTERNATIONALE DE GESTION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 47.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00041, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(043406.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(042664.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(042674.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

Le bilan au 11 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(042679.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(042681.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(042814.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(042818.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue à Luxembourg, en date du 15 octobre 2003*

*Première résolution*

Le mandat des administrateurs MM. Christiane Lambrecht, Patricia Becker, Jean Pierre Cuyper et Ricardo Portabella est reconduit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui devra statuer sur les comptes 2006.

*Deuxième résolution*

Le mandat du commissaire FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l., avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, est reconduit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui devra statuer sur les comptes 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042652.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

---

**LUXEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 1, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 17.982.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

(042819.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

**EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.175.

L'an deux mille quatre, le douze mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 81.175, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 février 2001, publié au Mémorial C numéro 896 du 18 octobre 2001, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille cinq cents (1.500) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de cent cinquante mille Euros (EUR 150.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille Euros (EUR 150.000,-) à trois cent mille Euros (EUR 300.000,-), par la création et l'émission de mille cinq cents (1.500) actions nouvelles ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

2.- Souscription et libération intégrale par apport en nature des mille cinq cents (1.500) actions nouvelles par les actionnaires actuels.

3 - Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de la totalité des mille cinq cents (1.500) actions nouvelles les actionnaires existants à savoir:

1.- la société FINREX S.A., ayant son siège social à Via Cattori 6, CH-6902 Lugano,

2.- la société NATIONAL SERVICE COMPANY S. r.l., ayant son siège social à Via strada Regina 29, I-62018 Potenza Picena (MC).

*Intervention -Souscription - Libération*

Est ensuite intervenue Madame Rita Biltgen, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte de:

1.- la société FINREX S.A. prédésignée,

en vertu d'une des procurations dont question ci-avant,

après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, a déclaré avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société anonyme EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., et déclaré vouloir souscrire au nom et pour

le compte de la société FINREX S.A., prédésignée, à mille trois cent cinquante (1.350) actions nouvelles de cent Euros (EUR 100,-) chacune, et a libéré intégralement les actions ainsi souscrites par incorporation au capital social d'un montant de cent trente-cinq mille Euros (EUR 135.000,-) d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant total d'un million cinq cent dix mille quatre cent trente-quatre Euros et dix-huit cents (EUR 1.510.434,18) que la société FINREX S.A. a sur la société EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., prédésignée.

2.- la société NATIONAL SERVICE COMPANY S. r.l., prédésignée,  
en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant,

après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, a déclaré avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société anonyme EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., et déclaré vouloir souscrire au nom et pour le compte de la société NATIONAL SERVICE COMPANY S. r.l., prédésignée, à cent cinquante (150) actions nouvelles de cent Euros (EUR 100,-) chacune, et a libéré intégralement les actions ainsi souscrites par incorporation au capital social d'un montant de quinze mille Euros (EUR 15.000,-) d'une créance certaine, liquide et exigible que la société NATIONAL SERVICE COMPANY S. r.l., prédésignée a sur la société EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., prédésignée.

Lesdits apports d'un montant total de cent cinquante mille Euros (EUR 150.000,-) ont fait l'objet d'un rapport établi par la société à responsabilité limitée HRT REVISION S. à r.l., ayant son siège à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, en date du 9 février 2004,

lequel rapport établi conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés, conclut comme suit:

*Conclusion:*

«A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que:

- 1.- l'apport est décrit de façon claire et précise;
- 2.- le mode d'évaluation est approprié dans les circonstances;
- 3.- l'avance de EUR 150.000,00 est certaine, liquide et exigible et peut être convertie pour libérer l'augmentation de capital prévue.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de l'augmentation de capital de EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., de EUR 150.000,00 et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable.

H.R.T. REVISION, S.à r.l.

Signature»

Le présent rapport après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

**«Art. 3. Premier alinéa**

Le capital social est fixé à trois cent mille Euros (EUR 300.000,-), divisé en trois mille (3.000) actions de cent Euros (EUR 100,-) chacune entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille trois cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Vigneron, S. Schieres, R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 19 mars 2004, vol. 427, fol. 18, case 7. – Reçu 1.500 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 mai 2004.

H. Hellinckx.

(041963.3/242/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.175.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 mai 2004.

H. Hellinckx.

(041965.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**SANTANDER CENTRAL HISPANO ASSET MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 57.043.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle du 9 mars 2004*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires approuve le rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises, dont Monsieur le Président a donné lecture à l'Assemblée avec le Bilan et le Compte de Profits et Pertes.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires reçoit et approuve le Bilan et le Compte des Profits et Pertes, audités, de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

*Troisième résolution*

Le Compte de Profits et Pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2003 présente un bénéfice de EUR 93.145,04. L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ne pas payer de dividende et de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires prend acte de la démission de M. Luis Lopez Bregel en date du 26 février 2003.

Décharge pleine et entière est donnée à Messieurs Antonio Senas Valbuena, Carlos Garcia De Juana, Paul Saurel, Ismael Picon Garcia De Leaniz pour l'exécution de leurs mandats d'Administrateur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Décharge pleine et entière est donnée à M. Juan Carlos Alvarez De Soto pour l'exécution de son mandat d'Administrateur pour la période allant du 26 février 2003 au 31 décembre 2003.

Décharge pleine et entière est donnée à DELOITTE S.A., Réviseurs d'Entreprises, pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires reconduit aux fonctions d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, Messieurs Antonio Senas Valbuena, Carlos Garcia De Juana, Paul Saurel, Ismael Picon Garcia De Leaniz et Juan Carlos Alvarez De Soto.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires nomme DELOITTE S.A., Réviseur d'Entreprises, pour le terme d'un an expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00531. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043533.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**MYM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 94.387.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043559.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**MYM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 94.387.

—  
L'Assemblée Générale de la société MYM FINANCE S.A., convoquée le 26 mai 2004, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043548.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**AIRBUS RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 50.641.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00372, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 3 juin 2004.

*Pour la Société*

Signature

(043482.3/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**AIRBUS RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 50.641.

*Extrait des résolutions circulaires du Conseil d'Administration du 10 février 2004*

«The Board decides to appoint GECALUX S.A. in replacement of Mr Claude Dierkens as Legal Representative of the Company (General Manager in accordance with article 94 (3) of the Law of 6th December 1991 on Insurance and Re-insurance Companies, as amended) effective 2nd February 2004.

**Traduction libre de ce qui précède:**

Le Conseil décide de nommer GECALUX S.A. en remplacement de M. Claude Dierkens en tant que représentant légal de la Société (Directeur Délégué en conformité avec l'article 94 (3) de loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des Assurances et Réassurances, tel qu'amendé) avec effet au 2 février 2004.»

GECALUX S.A.

F. Frère

*Représentant Légal*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00364. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

*Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mai 2004*

«The Meeting decides to reelect KPMG AUDIT as external auditor of the Company until the annual general meeting of May 2005.»

**Traduction libre de ce qui précède:**

«L'Assemblée décide de reconduire KPMG AUDIT en tant que réviseur externe de la société jusqu'à l'assemblée générale de mai 2005.»

*Pour la société*

GECALUX S.A.

F. Frère

*Représentant Légal*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00363. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043474.3/730/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**HASS CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 100.984.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the eleventh of May.

Before us Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert.

There appeared the following:

1. Mr Andrzej Hass, director, born in Bydgoszcz (Poland), on October 20th, 1947, residing in Ketrzynskiego 25/10, PL 80-376 Gdansk (Poland),

2. Mrs Hanna Przybyłowska-Hass, advocate, born in Gdansk (Poland), on July 2nd, 1958, residing in Ul Okrezna 4a, PL 81-822 Sopot (Poland),

here represented by Mr Andrzej Hass, prenamed,

by virtue of a proxy given on May 10th, 2004, which, after having been signed in due form by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» which they form between themselves:

### **Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a «société anonyme» under the name of HASS CORPORATION S.A.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events.

Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the corporation is, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad, on its own account and for the account of third parties, general financial management of shipping companies (including purchase and sale of real estates), accounting services or accounting control over shipping companies, broker's services (charter, purchase and sale of vessels), purchase, sale, administration and management of real estate, market research and consulting.

The corporation may accomplish any commercial, industrial, financial, movable and real estate operations, relating directly or indirectly to its main object.

The corporation may take participations in any way in any companies and enterprises which have a similar purpose.

The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

### **Title II.- Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) represented by thirty-one (31) shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.00) each.

The capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

Shares may be evidenced at the owner's option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

### **Title III.- Management**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 8.** The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The general meeting of shareholders determines the powers of signature, special arrangements can be reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders.

Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.



Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting. The general assembly nominates the first managing director.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

#### **Title IV.- Supervision**

**Art. 12.** The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years. They may be reelected and removed at any time.

#### **Title V.- General Meeting**

**Art. 13.** The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the second Wednesday of June at 10.00 a.m and the first time in the year 2005. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

#### **Title VI.- Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2004.

**Art. 15.** After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII.- General provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Subscription and Payment*

Thereupon, the appearing parties, here represented as stated here above, declare to subscribe to the shares as follows:

1. Mr Andrzej Hass, prenamed, twenty-one Shares . . . . .	21 shares
2. Mrs Hanna Przybylowska-Hass, prenamed, ten Shares . . . . .	10 shares
Total: thirty-one Shares . . . . .	31 shares

The subscribed capital has been fully paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) as was certified to the notary executing this deed.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

##### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand Euro (EUR 2,000.00).

##### *Extraordinary General Meeting*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2010:

a) Mr Andrzej Hass, prenamed,

b) Mrs Hanna Przybylowska-Hass, prenamed.

c) Mrs Wiesława Zelez, independent, born in Jankowice (Poland) on March, 23rd, 1950, residing in D-40595 Düsseldorf, 63, Bad Harzburger Str.

Towards third parties, the corporation is, in all circumstances, committed by the sole signature of the managing director.

3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2010:

PKF LUXEMBOURG S.A., having its registered office at L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, registered in the Registre de Commerce of Luxembourg, under the number B 48.951.

4.- The registered office of the company is established in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

5.- M. Andrzej Hass, prenamed, is appointed as managing director.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le onze mai.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1. Monsieur Andrzej Hass, directeur, né à Bydgoszcz (Pologne) le 20 octobre 1947, demeurant à 25/10 Ketrzynskiego, PL 80-376 Gdansk (Pologne),

2. Madame Hanna Przybylowska-Hass, avocate, née à Gdansk (Pologne) le 2 juillet 1958, demeurant à Ul Okreznà 4a, PL 81-822 Sopot (Pologne),

ici représentée par Monsieur Andrzej Hass, prenommé,  
en vertu d'une procuration datée du 10 mai 2004 qui après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présente acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>: Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HASS CORPORATION S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** L'objet de la société est, dans le Grand-Duché du Luxembourg et à l'étranger, pour son propre compte et pour le compte de tiers, la gestion financière générale de compagnies maritimes (dont l'achat et la vente de biens immeubles), la prestation de services comptables ou le contrôle de la comptabilité de compagnies maritimes, la prestation de services de courtage (affrètement, achat et vente de navires), l'achat et la vente ensemble avec l'administration et la gestion de biens immeubles, la recherche de marchés et des activités de consultant.

La société peut réaliser des opérations commerciales, industrielles, financières et portant sur des biens meubles et immeubles, liées directement ou indirectement à son objet principal.

La société peut acquérir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés ou entreprises dont l'objet est similaire.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

#### **Titre II: Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,00) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,00) chacune.

Le capital de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.  
La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III: Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement et la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** L'assemblée générale des actionnaires fixe les pouvoirs de signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à laquelle sera délégué la gestion journalière est nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

### **Titre IV: Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

### **Titre V: Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

### **Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2004.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

### **Titre VII: Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. Monsieur Andrzej Hass, préqualifié, vingt et une actions .....	21 actions
2. Madame Hanna Przybylowska-Hass, préqualifiée, dix actions. ....	10 actions
Total: trente et une actions .....	31 actions

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 100%, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille Euros (EUR 2.000,00).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2010:

a) Monsieur Andrzej Hass, prénommé,

b) Madame Hanna Przybylowska-Hass, prénommée,

c) Madame Wiesława Zelez, indépendante, née à Jankowice (Pologne) le 23 mars 1950, demeurant à D-40595 Düsseldorf, 63, Bad Harzburger Str.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2010:

PKF LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 48.951.

4. Le siège social de la société est fixé à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

5.- Monsieur Andrzej Hass, prédit, est nommé administrateur-délégué.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Andrzej Hass, M. Lecuit .

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 13 mai 2004, vol. 404, fol. 57, case 4. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé):* Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 24 mai 2004.

M. Lecuit.

(043414.3/243/307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

### **LEKKERKERK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.385.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043557.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**HOLDMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 46.311.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043563.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**SLAVEX HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 46.323.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043565.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**CHADYS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.467.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043566.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**M.G.W.I. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 18, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 55.876.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043567.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**W.J. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 46.330.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043568.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**POST SCRIPTUM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 47.503.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043573.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**IPHIAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 83.321.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043569.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**IPHIAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 83.321.

L'Assemblée Générale Ordinaire de IPHIAS HOLDING S.A., convoquée le 21 mai 2004, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043550.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**ARCOBALENO FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 94.352.

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh day of April.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of ARCOBALENO FUND, («the Company»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, incorporated by deed of the undersigned notary on June 24, 2003, published in the Mémorial C number 781 of July 25, 2003, the articles of incorporation have not been amended since.

The meeting was opened at 11.30 a.m. under the chairmanship of Mr Ivan Farace Di Villaforesta, senior vice-president, IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG, residing professionally in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs Nandine Duval, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Manfred Dietrich, private employee, residing professionally in Luxembourg.

After the constitution of the board of the meeting, the Chairman declared and requested the notary to record that:

I. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the present shareholders, the proxies of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

II. That the extraordinary general meeting has been duly convened by notices containing the agenda sent by registered mail to all the registered shareholders on April 16, 2004.

III. It appears from the attendance list that, out of one hundred and thirty-six thousand one hundred (136,100) shares in circulation, eighty thousand nine hundred and thirty-four (80,934) shares are represented at the meeting.

IV. That, as a result of the foregoing, the present meeting is regularly constituted and may validly decide on the items of the agenda.

V. That the agenda of the meeting is the following:

1. To replace the references to the Luxembourg law of 30 March 1988 in Article 4 of the Articles of Incorporation of the Company («the Articles») with references to the Luxembourg law dated 20 December 2002 (the «Law»).

2.- To amend, inter alia, Articles 5, 11, 12, 18 of the Articles, in accordance with the requirements of the Law and relating mainly to the following matters:

- The minimum capital of the Company being EUR 1,250,000.-;
- To refer to the terms of Part I of the Law as regards to investment restrictions;
- 3.- Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to replace in Article 4 of the Articles of Incorporation the references to the Luxembourg law of 30 March 1988 with the references to the Luxembourg law dated 20 December 2002, Article 4 of the Articles of Incorporation will now read as follows:

**«Art. 4. Purpose**

The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in transferable securities and other assets permitted by law with the aim of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the largest extent permitted under the Law of 20th December 2002 on undertakings for collective investment (hereafter the «Law».)»

*Second resolution*

In order to fulfil the requirements of the law of 20th December 2002, the meeting decides to amend Articles 5, 11, 12 and 18 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

**«Art. 5. First and second paragraphs**

The capital of the Company shall be represented by fully paid up shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 11 hereof. The minimum capital shall be as provided by law, i.e. one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR1,250,000.-). The initial capital is thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred and ten (310) shares of no par value. The minimum capital of the Company must be achieved within six months after the date on which the Company has been authorised as an undertaking for collective investment under Luxembourg law.

The board of directors shall establish a portfolio of assets constituting a sub-fund within the meaning of Article 133 of the Law as amended for one category of shares or for multiple categories of shares in the manner described in Article 11 hereof. As between shareholders, each portfolio of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant Sub-Fund and category of shares. All debts, commitments and obligations, attributable to a particular Sub-Fund and category of shares, shall be binding only upon the relevant Sub-Fund and category of shares. With reference to the relations between shareholders, each Sub-Fund and category will be treated as an separate entity.»

**«Art. 11. sub I. The assets of the Company shall include: (point g)**

(g) Units or UCITS and/or other UCI will be evaluated at their last available net asset value per unit.»

**«Art. 12. (point c)**

c) during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price or value of any of the investments of such category of shares or the current price or values on any stock exchange or other market in respect of the assets attributable to such category of shares; or»

**«Art. 18. Investment policies and restrictions**

The board of directors, based upon the principle of risk spreading, has the power to determine (i) the investment policies to be applied in respect of each Sub-Fund, (ii) the hedging strategy to be applied to specific categories of shares within particular Sub-Funds and (iii) the course of conduct of the management and business affairs of the Company, all within the restrictions as shall be set forth by the board of directors in compliance with applicable laws and regulations

The stock exchanges and regulated market will be located within any country of Europe, Asia, Oceania, the American continents Australia or Africa.

Within those restrictions, the board of directors may decide that investments be made:

(1) Transferable Securities and Money Market Instruments admitted to or dealt in on a Regulated Market of the EU member according to the Directive 93/22/EEC;

(2) Transferable Securities and Money Market Instruments dealt in on another market in a Member State of EU which is regulated, operates regularly and is recognised and open to the public;

(3) Transferable Securities and Money market Instruments admitted to official listing on a stock exchange in a non member State of the EU or dealt in on another market in a non member State of the EU which is regulated, operates regularly and is recognised and open to the public;

(4) Recently issued Transferable Securities and Money Market Instruments, provided that:

- the terms of issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on a Regulated Market, stock exchange or on another regulated market as described under (1)-(3) above;

- such admission is secured within one year of issue:

(5) Units of UCITS and/or other UCIs within the meaning of the first and the second indent of Article 1(2) of Directive 85/611/EEC, whether situated in a Member State of the EU or in a non member State of the EU, provided that:

- such other UCIs are authorised under laws which provide that they are subject to supervision considered by the Regulatory Authority (the «CSSF») to be equivalent to that laid down in Community law, and that cooperation between authorities is sufficiently ensured

- the level of protection for unitholders in such other UCIs is equivalent to that provided for unitholders in a UCITS, and in particular that the rules on assets segregation, borrowing, lending, and uncovered sales of Transferable Securities and Money Market Instruments are equivalent to the requirement of Directive 85/611/ECC;

- the business of the other UCIs is reported in half-yearly and annual report to enable an assessment of the assets and liabilities, income and operation over the reporting period;

- no more than 10% of the assets of the UCITS or of the other UCIs, whose acquisition is contemplated, can, according to their constitutional documents, in aggregate be invested in units of other UCITS or other UCIs;

(6) Deposits with credit institutions which are repayable on demand or have the right to be withdrawn, and maturing in no more than 12 months, provided that the credit institution has its registered office in a Member State of the EU or, if the registered office of the credit institution is situated in a non member State of the EU, provided that it is subject to prudential rules considered by the CSSF as equivalent to those laid down in Community law;

(7) Financial derivative Instruments, i.e. in particular options, futures, including equivalent cash-settled Instruments, dealt in on a Regulated Market or other market referred to in (1), (2) and (3) above, and/or financial derivative Instruments dealt in over-the-counter («OTC derivative»), provided that:

(i) - the underlying consists of Instruments covered by items (1) to (8), financial indices, interest rates, foreign exchange rates or currencies, in which the Fund May invest according to its investment objectives:

- the counterparties to OTC derivatives transactions are institutions subject to prudential supervision, and belonging to the categories approved by the CSSF, and
- the OTC derivatives are subject to reliable and verifiable valuation on a daily basis and can be sold, liquidated or closed by an offsetting transaction at any time at their fair value at the Fund's initiative;

(ii) Under no circumstances shall these operations cause the Fund to diverge from its investment objectives.

(8) Money Market Instruments other than those dealt in on a Regulated Market described under items (1) to (4), to the extent that the issue or the issuer of such instruments is itself regulated for the purpose of protecting investors and saving, and provided that such instruments are:

- issued or guaranteed by a central, regional or local authority or by a central bank of a Member State of the EU, the European Central Bank, the EU or the European Investment Bank, a non member State of the EU or, in case of a Federal State, by one of the members making up the federation, on by a public international body to which one or more Member States belong, or
- issued by an undertaking any securities of which are dealt in, on Regulated Markets referred to in (1), (2) or (3) above, or
- issued or guaranteed by an establishment subject to prudential supervision, in accordance with criteria defined by Community law, or by an establishment which is subject to and complies with prudential rules considered by the CSSF to be at least as stringent as those laid down by Community law; or

- issued by other bodies belonging to the categories approved by the CSSF provided that investments in such instruments are subject to investor protection equivalent that laid down in the first, the second or the third indent and provided that the issuer is a company whose capital and reserves amount to at least ten million euro (10,000,000.- euro) and which presents and publishes its annual accounts in accordance with directive 78/660/EEC, is an entity which, within a Group of Companies which includes one or several listed companies, is dedicated to the financing of the group or is an entity which is dedicated to the financing of securitisation vehicles which benefit from a banking liquidity line.

(9) In accordance with the principle of risk spreading, up to 100% of the net assets attributable to each Sub-Fund in transferable securities issued or guaranteed by a Member State of the EU, by its local authorities, by any other Member State of the Organisation for Economic Cooperation and Development («OECD») or by a public international body of which one or more Member State(s) of the EU are member(s), provided that in the case where the Company decides to make use of this provision, it shall, on behalf of the Sub-Fund created for the relevant category or categories of shares, hold securities from at least six different issues and securities from any one issue may not account for more than 30% of the net assets attributable to such Sub-Fund;

The Company is authorised (i) to employ techniques and instruments relating to transferable securities and all hereabove described financial instruments permitted by the law provided that such techniques and instruments are used for the purpose of efficient portfolio management and (ii) to employ techniques and instruments intended to provide protection against exchange risks in the context of the management of its assets and liabilities.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the board of the meeting, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no shareholder expressing the wish to sign.

#### **Follows the French Translation:**

L'an deux mille quatre, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de ARCOBALENO FUND, (la «Société»), ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juin 2003, publié au Mémorial C, numéro 781 du 25 juillet 2003 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte à onze heures trente minutes sous la présidence de Monsieur Ivan Farace Di Villaforesta, senior vice-président, IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Madame Nadine Duval, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Manfred Dietrich, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'Assemblée, et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.



II. Que l'Assemblée Générale Extraordinaire a été valablement convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour de la présente Assemblée, envoyés par lettre recommandée à tous les actionnaires nominatifs en date du 16 avril 2004.

III. Il résulte de la liste de présence que des cent trente-six mille cent (136.100) actions en circulation, quatre-vingt mille neuf cent trente-quatre (80.934) actions sont représentées à la présente Assemblée.

IV. Qu'à la suite de ce qui précède, la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

V. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. De remplacer à l'Article 4 des statuts de la société les références à la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 par celles à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 (la «Loi»).

2. De modifier notamment les Articles 5, 11, 12, 18 des statuts pour les mettre en concordance avec les restrictions de la Loi et concernant plus particulièrement les points suivants:

- Le capital minimum de la Société est de EUR 1.250.000,-

- De se référer aux termes de la Partie I de la Loi concernant les restrictions d'investissement.

3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de remplacer à l'Article 4 des statuts de la société les références à la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 par celles à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002, l'article quatre aura désormais la teneur suivante:

#### **«Art. 4. Objet**

L'objet exclusif de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières et autres avoirs autorisés par la loi avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs.

La Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, au sens le plus large autorisé par la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif (ci-après la «Loi».)»

#### *Deuxième résolution*

Afin de satisfaire aux stipulations de la loi du 20 décembre 2002, l'assemblée décide de modifier les articles 5, 11, 12 et 18 des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

#### **«Art. 5. Deux premiers alinéas**

Le capital de la Société est représenté par des actions entièrement libérées, sans mention de valeur, et sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société conformément à l'Article 11 des présents Statuts. capital minimum sera celui prévu par la loi, soit un million deux cent cinquante mille euro (EUR 1.250.000,-). Le capital initial est de trente et un mille euro (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions sans mention de valeur. Le capital minimum de la Société doit être atteint dans les six mois de la date d'agrément de la Société en tant qu'organisme de placement collectif de droit luxembourgeois.

Le conseil d'administration établira une masse d'avoirs constituant un compartiment («Compartiment»), au sens de l'Article 133 de la loi modifiée du 20 décembre 2002, correspondant à une ou plusieurs catégories d'actions, de la manière décrite à l'Article 11 ci-dessous. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque masse d'avoirs sera investie pour le bénéfice exclusif du compartiment ou de la catégorie d'Actions correspondant(e). Les actifs d'un compartiment ou d'une catégorie déterminée n'auront à répondre que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment ou cette catégorie d'actions. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment ou catégorie sera traité comme une entité à part.»

#### **«Art. 11. sub) I. Les avoirs de la société comprendront: (point g)**

(g) Les parts d'OPCVM et/ou autres OPC seront évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire disponible par part.»

#### **«Art. 12. (point c)**

c) lorsque les moyens de communication qui sont nécessaires pour déterminer le prix ou la valeur des investissements d'une catégorie d'actions ou le cours en bourse ou sur un autre marché relatif aux avoirs d'une catégorie d'actions sont hors de service.»

#### **Art. 18. Politiques et restrictions d'investissement**

Le conseil d'administration, appliquant le principe de la répartition des risques, a le pouvoir de déterminer (i) les politiques d'investissement à respecter pour chaque Compartiment, (ii) les techniques de couverture des risques à utiliser pour une catégorie spécifique d'Actions, au sein d'un Compartiment, ainsi que (iii) les lignes de conduite à suivre dans l'administration et la conduite des affaires de la Société, sous réserve des restrictions d'investissement adoptées par le conseil d'administration en conformité avec les lois et règlements.

Toute bourse de valeurs et marché réglementé seront situés dans n'importe quel pays de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, des continents américains, de l'Australie ou de l'Afrique.

Sous ces réserves, le conseil d'administration peut décider que les investissements de la Société se feront:

(1) Valeurs Mobilières et Instruments du Marché Monétaire cotés ou négociés sur un Marché Réglementé tel que défini par la Directive 93/22/CEE;

(2) Valeurs Mobilières et Instruments du Marché Monétaire négociés sur un autre marché d'un Etat membre de l'Union Européenne, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public;

(3) Valeurs Mobilières et Instruments du Marché Monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un Etat qui ne fait pas partie de l'Union Européenne ou négociés sur un autre marché d'un Etat qui ne fait pas partie de l'Union Européenne, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public;

(4) Valeurs Mobilières et Instruments du Marché Monétaire nouvellement émis, sous réserve que:

- les conditions d'émission comportent l'engagement que la demande d'admission à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou à un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, soit introduite;

- l'admission soit obtenue au plus tard avant la fin de la période d'un an depuis l'émission.

(5) Parts d'OPCVM agréés conformément à la directive 85/611/CEE et/ou d'autres OPC au sens de l'article 1(2), premier et deuxième tirets, de la directive 85/611/CEE, qu'ils se situent ou non dans un Etat membre de l'Union Européenne, à condition que:

- ces autres OPC soient agréés conformément à une législation prévoyant que ces organismes sont soumis à une surveillance que la CSSF considère comme équivalente à celle prévue par la législation communautaire et que la coopération entre les autorités soit suffisamment garantie;

- le niveau de la protection garantie aux détenteurs de parts de ces autres OPC soit équivalent à celui prévu pour les détenteurs de parts d'un OPCVM et, en particulier, que les règles relatives à la division des actifs, aux emprunts, aux prêts, aux ventes à découvert de Valeurs Mobilières et d'Instruments du Marché Monétaire soient équivalentes aux exigences de la directive 85/611/CEE;

- les activités de ces autres OPC fassent l'objet de rapports semestriels et annuels permettant une évaluation de l'actif et du passif, des bénéfices et des opérations de la période considérée;

- la proportion d'actifs des OPCVM ou de ces autres OPC dont l'acquisition est envisagée, qui, conformément à leurs documents constitutifs, peut être investie globalement dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC ne dépasse pas 10%;

(6) dépôts auprès d'un établissement de crédit remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à douze mois, à condition que l'établissement de crédit ait son siège statutaire dans un Etat membre de l'Union Européenne ou, si le siège statutaire de l'établissement de crédit est situé dans un pays tiers, soit soumis à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire;

(7) instruments financiers dérivés, y compris les instruments assimilables donnant lieu à un règlement en espèces, qui sont négociés sur un marché réglementé du type visé aux points (1), (2) et (3) ci-dessus; et/ou instruments financiers dérivés négociés de gré à gré («instruments dérivés de gré à gré»), à condition que:

(i) - le sous-jacent consiste en instruments relevant du présent titre A, en indices financiers, en taux d'intérêt, en taux de change ou en devises, dans lesquels la Société peut effectuer des placements conformément à ses objectifs d'investissement;

- les contreparties aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré soient des établissements soumis à une surveillance prudentielle et appartenant aux catégories agréées par la CSSF; et

- les instruments dérivés de gré à gré fassent l'objet d'une évaluation fiable et vérifiable sur une base journalière et puissent, à l'initiative de l'OPCVM, être vendus, liquidés ou clôturés par une transaction symétrique, à tout moment et à leur juste valeur;

(ii) en aucun cas, ces opérations ne conduisent la Société à s'écarter de ses objectifs d'investissement.

La Société peut notamment intervenir dans des opérations portant sur des options, des contrats à terme sur instruments financiers et sur des options sur de tels contrats.

(8) Instruments du Marché Monétaire autres que ceux négociés sur un marché réglementé, pour autant que l'émission ou l'émetteur de ces instruments soient soumis eux-mêmes à une réglementation visant à protéger les investisseurs et l'épargne et que ces instruments soient:

- émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale, par une banque centrale d'un Etat membre, par la Banque Centrale Européenne, par l'Union Européenne ou par la Banque Européenne d'Investissement, par un Etat tiers ou, dans le cas d'un Etat fédéral, par un des membres composant la fédération, ou par un organisme public international dont font partie un ou plusieurs Etats membres l'Union Européenne; ou

- émis par une entreprise dont des titres sont négociés sur les marchés réglementés visés aux points (1), (2) ou (3) ci-dessus; ou

- émis ou garantis par un établissement soumis à une surveillance prudentielle selon les critères définis par le droit communautaire, ou par un établissement qui est soumis et qui se conforme à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme au moins aussi strictes que celles prévues par la législation communautaire; ou

- émis par d'autres entités appartenant aux catégories approuvées par la CSSF pour autant que les investissements dans ces instruments soient soumis à des règles de protection des investisseurs qui soient équivalentes à celles prévues aux premier, deuxième ou troisième tirets, et que l'émetteur soit une société dont le capital et les réserves s'élèvent au moins à dix millions d'euros (10.000.000 euros) et qui présente et publie ses comptes annuels conformément à la quatrième directive 78/660/CEE, soit une entité qui, au sein d'un groupe de sociétés incluant une ou plusieurs sociétés cotées, se consacre au financement du groupe ou soit une entité qui se consacre au financement de véhicules de titrisation bénéficiant d'une ligne de financement bancaire.

(9) Par dérogation, la société peut investir jusqu'à 100% des actifs nets dans différentes émissions de valeurs mobilières émises ou garanties par un Etat membre de l'UE, ses collectivités publiques territoriales, un Etat membre de l'OCDE ou par une organisation internationale à caractère public dont font partie un ou plusieurs Etats membres de l'UE. Si la société fait usage de cette dernière possibilité elle devra détenir alors des valeurs mobilières appartenant à 6 émissions

différentes au moins, sans que les valeurs appartenant à une même émission ne puissent excéder 30% des actifs nets de la société.

La Société est autorisée (i) à utiliser des techniques et instruments en relation avec des valeurs mobilières et tous les instruments financiers cités ci-dessus autorisés par la Loi, pourvu que ces techniques et instruments sont utilisés pour une gestion de portefeuille efficiente et (ii) à utiliser des techniques et instruments destinés à fournir une protection contre les risques de change dans le contexte de la gestion de ses avoirs et dettes.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en langue anglaise suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. Farace Di Villaforesta, N. Duval, M. Dietrich, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 mai 2004, vol. 427, fol. 60, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mai 2004.

H. Hellinckx.

(041927.3/242/315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**ARCOBALENO FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 94.352.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mai 2004.

H. Hellinckx.

(041930.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**LUMINO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 46.314.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043576.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**TWEETY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 60.486.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(043577.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**F-JOY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 2, boulevard de Verdun.

R. C. Luxembourg B 51.620.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044236.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**NAVIGATOR STRIPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 56.742.

*Assemblée Générale des Actionnaires*

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société NAVIGATOR STRIPS (LUXEMBOURG) S.A. tenue au siège social en date du 31 mars 2004, que les Actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris la résolution suivante:

- Report de l'approbation des Comptes Annuels de la Société relatifs aux exercices 2001, 2002, 2003, initialement prévue à la date de l'Assemblée Générale de la Société le 31 mars 2004, à la date du 29 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAVIGATOR STRIPS (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043597.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**BOATS I (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 50.902.

*Assemblée Générale des Actionnaires*

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société BOATS I (LUXEMBOURG) S.A. tenue au siège social en date du 31 mars 2004, que les Actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris la résolution suivante:

- Report de l'approbation des Comptes Annuels de la Société relatifs aux exercices 2001, 2002, 2003, initialement prévue à la date de l'Assemblée Générale de la Société le 31 mars 2004, à la date du 29 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOATS I (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043599.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**POLYCROSS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 72.074.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie à Luxembourg le 13 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043601.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**BOATS CARAVELA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 53.479.

*Assemblée Générale des Actionnaires*

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société BOATS CARAVELA (LUXEMBOURG) S.A. tenue au siège social en date du 31 mars 2004, que les Actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris la résolution suivante:

- Report de l'approbation des Comptes Annuels de la Société relatifs aux exercices 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, initialement prévue à la date de l'Assemblée Générale de la Société le 31 mars 2004, à la date du 29 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOATS CARAVELA (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043600.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**BUNGE EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 82.832.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 12 mai 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société BUNGE EUROPE S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

- Décision de continuer les activités de la société après la perte de plus de 50 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BUNGE EUROPE S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Fondé de Pouvoir

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043603.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**MELLOW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 74.411.

**EXTRAIT**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie à Luxembourg le 14 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043604.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

36606

**KROINV S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 71.432.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie à Luxembourg le 14 mai 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043605.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 15.302.

—  
*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 11 mai 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

Mr. J.M.J. Kallen

Mr. R.J. Schol

Mr. M.J. Dijkerman

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

Mr. R.J. Schol

Décharge accordée au réviseur pour l'année 2003:

ERNST & YOUNG S.A.

2) Le profit qui s'élève à EUR 715.660,- est reporté.

3) Distribution d'un dividende de EUR 2.200.000,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.*

M. Dijkerman

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043609.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**RETAIL OPERATING COMPANY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 90.938.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 3 juin 2004.

Signature.

(043700.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**PETINAN INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 68.025.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 12 mai 2004, du rapport du Gérant de la société PETINAN INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l. que les associés ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

3) La perte qui s'élève à EUR 6.720,83 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*PETINAN INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043613.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**HKL INVESTMENTS (PPI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 54.524.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 11 mai 2004, du rapport des Gérants de la société HKL INVESTMENTS (PPI), S.à r.l., que l'associé unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003:

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Robert-Jan Schol

James Reid

Fritz Ip

2) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 100 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

3) La perte qui s'élève à EUR 700.742,23 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*HKL INVESTMENTS (PPI), S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043616.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**VALLE SERENA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 100.423.

Par décision du Gérant, lors de la réunion tenue en date du 22 avril 2004, la résolution suivante a été prise. Le Gérant décide, suite au décès du liquidateur Mr Paolo Papalardo Firmaturi de nommer liquidateur en son remplacement M. Vincenzo Cavarra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

*Pour VALLE SERENA, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043620.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**PFIZER WARNER LAMBERT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.934.985.950,-**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 79.434.

—  
Par contrat de cession du 14 mai 2004, la part sociale (1) de PFIZER WARNER LAMBERT LUXEMBOURG, S.à r.l., que détenait PFIZER PARTICIPATIONS, S.à r.l., a été transférée à PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.A.

A compter du 14 mai 2004, la totalité des 58.699.719 parts sociales de PFIZER WARNER LAMBERT LUXEMBOURG, S.à r.l., est détenue par PFIZER INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

*Pour PFIZER WARNER LAMBERT LUXEMBOURG, S.à r.l.*

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00123. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043626.3/275/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**MORGAN STANLEY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 29.192.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 11 mai 2004*

- Il a été décidé d'approuver la décharge des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leurs mandats pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2003.

- Il a été décidé d'approuver la réélection de Monsieur Adolf Bründler, Monsieur Christian Kremer, Monsieur Stefano Russo et Monsieur Robert Sargent en tant qu'administrateurs de la société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2004.

- Il a été décidé d'approuver l'élection de Monsieur Ronald Robinson en tant qu'administrateur de la société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2004.

- Il a été décidé d'approuver la réélection d'ERNST & YOUNG en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004

*Pour MORGAN STANLEY SICAV*

J.-P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

*Agent domiciliataire*

S. O'Brien

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00769. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043648.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1432 Luxembourg, 6, rue Antoine de Saint-Exupéry.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les membres du conseil d'administration en date du 12 mai 2004:

Transfert du siège social de l'association:

Le siège social de l'association est transféré de Luxembourg-Kirchberg, 7, rue Alcide de Gasperi à L-1432 Luxembourg, 6, rue Antoine de Saint-Exupéry.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 27 mai 2004.

*Pour l'association*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR01076. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043694.3/1185/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---



**RAUMDESIGN GOLZ, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activités Syrdall.

H. R. Luxemburg B 99.790.

*Ausserordentliche Generalversammlung vom 25. Mai 2004*

Herr Thomas Golz, Raumausstatter, wohnhaft in D-54310 Ralingen, Breitenweg 11, alleiniger Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung RAUMDESIGN GOLZ, S.à r.l., mit Sitz in L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 99.790, hat folgenden Beschluss gefasst:

*Einziges Beschluss:*

Die Mandate von Herrn Bertram Pfeffer, Dachdeckermeister, wohnhaft in D-33034 Brakel, Danziger Strasse 1, als technischer Geschäftsführer, und Herrn Thomas Golz, Raumausstatter, wohnhaft in D-54310 Ralingen, Breitenweg 11, als administrativer Geschäftsführer der Gesellschaft, werden bestätigt.

Die Gesellschaft wird bis zu einem Betrag von eintausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 1.250,-) durch die alleinige Unterschrift einer der Geschäftsführer rechtskräftig verpflichtet. Für alle Verpflichtungen die über diesen Betrag hinausgehen, bedarf es den gemeinsamen Unterschriften der zwei Geschäftsführer.

Munsbach, den 25. Mai 2004

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR01102. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043688.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**ESSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 7.310.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 3 juin 2004.

Signature.

(043701.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**ExxonMobil LUXEMBOURG LUBRICANTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 82.990.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 3 juin 2004.

Signature.

(043702.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**DT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 46.510.

Les actionnaires de DT (LUXEMBOURG) S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle le 6 mai 2004 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Ont accepté la démission de Monsieur Guy Decker, demeurant à Luxembourg, comme administrateur de la société.

*Deuxième résolution*

Ont nommé Madame Renée Aakrann-Fezzo, demeurant à Gonderange, comme administratrice de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DT (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01399. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044318.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**ExxonMobil LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 72.559.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 3 juin 2004.

Signature.

(043703.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**REAL ESTATE ENGINEERING AND DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 97.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043704.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**REAL ESTATE ENGINEERING AND DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 97.857.

## EXTRAIT

l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Henri Grisius, administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

- Madame Michelle Delfosse, administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

- Monsieur Daniel Allien, administrateur-président, administrateur de sociétés, 32, route de l'Aéroport Delmas, Haïti.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2004 a renouvelé les mandats du commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Pour REAL ESTATE ENGINEERING AND DEVELOPMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043707.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**GRAMADO HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. GRAMADO INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 70.585.

L'an deux mille quatre, le dix mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GRAMADO INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 70.585, constituée suivant acte notarié en date du 25 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 708 du 23 septembre 1999. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1<sup>er</sup> octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1676 du 22 novembre 2002.

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la raison sociale de la société de GRAMADO INVESTMENTS S.A. en GRAMADO HOLDING S.A.
2. Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est partant régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'Assemblée décide de modifier la raison sociale de la société en GRAMADO HOLDING S.A.

En conséquence, l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de GRAMADO HOLDING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cois, S. Roeleveld, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, vol. 21CS, fol. 19, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

F. Baden.

(041924.3/200/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**GRAMADO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 70.585.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(041925.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**THE TRIANGLE INVESTMENT GROUP HOLDINGS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 33.118.

Les actionnaires de THE TRIANGLE INVESTMENT GROUP HOLDINGS S.A.H. se sont réunis en assemblée générale annuelle le 16 mars 2004 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Ont accepté la démission de Monsieur Guy Decker, demeurant à Luxembourg, comme administrateur de la société.

*Deuxième résolution*

Ont nommé Madame Renée Aakrann-Fezzo, demeurant à Gonderange, comme administratrice de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THE TRIANGLE INVESTMENT GROUP HOLDINGS S.A.H.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01405. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044321.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**AZURO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(043710.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**MARCHALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 22.000,- EUR.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.497.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05148, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

*Pour MARCHALL, S.à r.l.*

H. de Graaf

Gérant

(043725.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**THAGOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 86.451.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05150, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

*Pour THAGOL, S.à r.l.*

H. de Graaf

Gérant

(043728.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**STANMORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 70.488.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE*

Signature

(043699.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**STANMORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 70.488.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE*

Signature

(043698.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**STANMORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 70.488.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE*

Signature

(043697.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**STANMORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 70.488.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE*

Signature

(043696.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**STANMORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 70.488.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE*

Signature

(043695.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**POTTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 79.904.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05152, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

*Pour POTTER HOLDING S.A., société anonyme holding*

*BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.*

*A. Galassi*

*Le liquidateur*

(043730.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**YALTHA (HOLDING) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 73.535.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 19 avril 2004*

Transfert du siège social de la société du 1, rue des Maximins, L-8247 Mamer, au 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social au 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03781. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(044009.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**CAPCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 76.691.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043818.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**CAPCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 76.691.

*Extrait des résolutions et décisions prises par les associés pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;
- de reporter la perte de l'exercice 2002 sur les exercices suivants;
- conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, de continuer les activités de la société malgré les pertes cumulées au 31 décembre 2002 dépassant plus des trois quarts du capital social;
- de donner décharge au gérant SHAPBURG LIMITED pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

*Pour CAPCO LUXEMBOURG, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AR05086. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043821.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**ZELDA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 97.074.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 19 avril 2004*

Transfert du siège social de la société du 1, rue des Maximins, L-8247 Mamer, au 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.  
Fixation de l'adresse du siège social au 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03792. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(044011.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**RICHARDSON INVESTMENTS (ROERMOND), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 84.770.

A la suite des cessions suivantes en date du 27 février 2004:

- 125 parts sociales par M. Carl Alexander Richardson à la société NETHERLANDS OUTLET MALL HOLDING B.V.,
- 125 parts sociales par M. Martyn Ford Richardson à la société NETHERLANDS OUTLET MALL HOLDING B.V.,
- 125 parts sociales par M. Lee Scott Richardson à la société NETHERLANDS OUTLET MALL HOLDING B.V.,
- 125 parts sociales par M. Simon Andrew Megginson Corner à la société NETHERLANDS OUTLET MALL HOLDING B.V.,

toutes dûment acceptées par la société conformément à l'article 1690 du code civil et l'article 190 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont détenues par la société NETHERLANDS OUTLET MALL HOLDING B.V., enregistrée auprès du registre de commerce d'Amsterdam (Pays-Bas) sous le numéro 34197198 et avec siège à NL-1071 LJ Amsterdam, Jan Willem Brouwersstr. 12.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour avis sincère et conforme

*Pour RICHARDSON INVESTMENTS ROERMOND, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043922.3/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**RICHARDSON INVESTMENTS (ROERMOND), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 84.770.

---

Avec effet au 27 février 2004 et pour une durée de six ans, MM. Dominic Andrew White, administrateur de société, né le 27 mars 1972 à Bristol (Grande-Bretagne), demeurant à I-22010 Como, Via Raschi 3/A Moltrasio, Neil Clive Varnham, administrateur de société, né le 11 février 1957 à Erith (Grande-Bretagne), demeurant à The Cedars, Sawtry Road, Glatton, Huntingdon PE17 5RZ (Grande-Bretagne) et Rodney Alexander Bysh, administrateur de société, né le 17 août 1967 à Croydon (Grande-Bretagne), demeurant à D-61440 Oberursel, Römerstrasse 8 ont été nommés gérants en remplacement de MM. Carl Alexander Richardson, Martyn Ford Richardson, Lee Scott Richardson et Simon Andrew Megginson Corner, démissionnaires.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour RICHARDSON INVESTMENTS ROERMOND, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043924.3/528/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

---

**FULFLEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen.

R. C. Luxembourg B 28.547.

---

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Goedert

Le Mandataire

(043991.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FULFLEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen.

R. C. Luxembourg B 28.547.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Goedert

Le Mandataire

(043998.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FULFLEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen.

R. C. Luxembourg B 28.547.

---

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Goedert

Le Mandataire

(043995.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**NOVAMIL INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 100.958.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le onze mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., société anonyme, avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

ici représentée par Madame Isabelle Schul, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 7 mai 2004,

2.- LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

ici représentée par Madame Isabelle Schul, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 7 mai 2004.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur par la représentante des comparantes et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdites comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

### **Titre I<sup>er</sup>: Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société sous la forme d'une société anonyme, dont la dénomination est NOVAMIL INVEST S.A.

Cette société aura son siège social à Luxembourg.

Il pourra être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000,00), représenté par deux mille (2.000) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Toutes les actions pourront être au porteur ou nominatives, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

### **Titre II: Administration, Surveillance**

**Art. 4.** La société sera administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs seront rééligibles.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.



En cas d'urgence, les administrateurs pourront émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs, produiront effet au même titre que des décisions prises à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration seront prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur, directeur, gérant ou autres agents, actionnaire ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société sera engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 7.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 9.** La surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires; ils seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils seront rééligibles.

### **Titre III: Assemblée générale et répartition des bénéfices**

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne seront pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décidera de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième jeudi du mois d'avril à 17.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

### **Titre IV: Exercice social, Dissolution**

**Art. 13.** L'année sociale commencera le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

### **Titre V: Disposition générale**

**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1. SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prénommée, mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . .	1.999
2. LOUV, S.à r.l., prénommée, une action. . . . .	1
Total: deux mille actions . . . . .	2.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent mille euros (EUR 200.000,00) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de trois mille sept cent cinquante euros (EUR 3.750,00).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au 23, avenue Monterey, à L-2086 Luxembourg.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statuaire.

2.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

3.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Serge Krancenblum, M.B.A., né à Metz (France), le 8 octobre 1961, demeurant à L-2241 Luxembourg, 40, rue Tony Neuman,

b) Monsieur Ricardo Sanchez, employé privé, né à Salamanca (Espagne), le 13 décembre 1969, demeurant à L-8017 Strassen, 18B, rue de la Chapelle,

c) Monsieur Alain Renard, employé privé, né à Liège (Belgique), le 18 juillet 1963, demeurant à L-8321 Olm, 17, rue Eisenhower,

d) Monsieur Marc Limpens, employé privé, né à Overijse (Belgique), le 17 février 1951, demeurant à L-2680 Luxembourg, 34, rue de Vianden.

4.- Est nommée commissaire:

FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège social au 13, rue Beaumont, à L-1219 Luxembourg.

5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statuaire de 2009.

Le notaire soussigné qui comprend et parle français, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante des comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

**Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and four, on the eleventh day of May.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

1.- SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., a «société anonyme», having its registered offices in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

here represented by Mrs Isabelle Schul, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

by virtue of a proxy given in Luxembourg on 7 May 2004,

2.- LOUV, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered offices in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

here represented by Mrs Isabelle Schul, previously named,

by virtue of a proxy given in Luxembourg on 7 May 2004.

Said proxies initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a company to be organized between themselves:

**Title I: Name, Registered office, Object, Duration, Corporate capital**

**Art. 1.** There is hereby organized a company in the form of a société anonyme, the name of which shall be NOVAMIL INVEST S.A.

Said company shall have its registered office in Luxembourg.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred, or are imminent, which might impair the normal activities of the registered office or easy communication between such office and foreign countries, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such temporary transfer of the registered office, still remains of Luxembourg nationality.

The company shall have an unlimited duration.

**Art. 2.** The purpose of the company is the acquisition of interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds or of any liquid funds, the management, supervision and development of these interests.

The company may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guaranties or in any other way.

The company has also as purpose the acquisition, the management, the development by renting out or by any other means and, if applicable, the sale of real estate of any kind, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The company may carry out all transactions relating to movable assets or real estate or those being of a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

Generally the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goals.

**Art. 3.** The corporate capital is fixed at two hundred thousand Euros (EUR 200,000.00), represented by two thousand (2,000) shares of one hundred Euros (EUR 100.00) each.

The shares shall be in bearer form or in registered form at the shareholder's request.

The subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.

The company may redeem its shares within the limits fixed by law.

### **Title II: Management and Supervision**

**Art. 4.** The company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members who need not be shareholders of the company. Their term of office shall be maximum six years. The directors shall be re-eligible.

**Art. 5.** With the exception of the acts reserved to the general meeting of shareholders by law or by the Articles of Incorporation, the Board of Directors may perform all acts necessary or useful to the achievement of the purposes of the company. The Board of Directors may not deliberate or act validly unless a majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telex or telefax, being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote by letter, telex or telefax. Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effects as resolutions adopted at the directors' meetings.

Resolutions of the Board of Directors shall be adopted by majority vote.

**Art. 6.** The Board of Directors may delegate all or part of its power relating to the daily management and representation of the company in relation with this management to a director, officer, manager or other agents, being a shareholder or not.

The delegation to a member of the Board of Directors is submitted to the prior authorization of the general meeting

The company shall be bound by the sole signature of the Board of Director's delegate or by the collective signature of two directors.

**Art. 7.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the company by the Board of Directors represented by its chairman or its managing director.

**Art. 8.** The Board of Directors may decide to pay interim dividends within the limits and conditions fixed by law.

**Art. 9.** The supervision of the corporation shall be entrusted to one or more auditors, who are appointed for a term not exceeding six years. They shall be re-eligible.

### **Title III: General Meeting and distribution of profits**

**Art. 10.** The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the broadest powers to perform or ratify all acts which concern the company.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The general meeting shall determine the allocation or distribution of the net profits.

**Art. 11.** The annual meeting of shareholders shall be held on the fourth Thursday of April at 17.00 in Luxembourg at the registered office or at any other location designated in the convening notices. If said day is a public holiday, the meeting will be held the next following business day.

**Art. 12.** By a decision of the extraordinary general meeting of the shareholders, all or part of the net profit and the distributable reserves may be assigned to redemption of the stock capital by way of reimbursement at par of all or part of the shares which have to be determined by lot, without reduction of capital. The reimbursed shares are cancelled and replaced by bonus shares which have the same rights as the cancelled shares, with the exception of the right of reimbursement of the assets brought in and of the right to participate at the distribution of a first dividend allocated to non-redeemed shares.

### **Title IV: Accounting year, Dissolution**

**Art. 13.** The accounting year shall begin on 1st of January and end on 31st of December of each year.

**Art. 14.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

#### **Title V: General provisions**

**Art. 15.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

#### *Transitory provisions*

- 1.- The first accounting year will start on the date of formation of the Company and will end on the 31st December 2004.
- 2.- The first annual general meeting will be held in 2005.

#### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed as follows:

1. SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., previously named, one thousand nine hundred and ninety-nine shares .....	1,999
2. LOUV, S.à r.l., previously named, one share .....	1
Total: two thousand shares .....	2,000

The shares have all been fully paid up in cash so that the sum of two hundred thousand Euros (EUR 200,000.00) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions set forth in Article 26 of the Law of Trading Companies have been observed and expressly acknowledges their observation.

#### *Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization amounts to approximately three thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 3,750.00).

#### *Extraordinary General Meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have decided to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have, by unanimous vote, passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the company is at 23, avenue Monterey, in L-2086 Luxembourg.

The general meeting authorizes the board of directors to fix at any time a new registered office within the municipality of Luxembourg.

- 2) The number of directors is fixed at four and that of the auditors at one.

- 3) Are appointed as directors:

- a) Mr Serge Krancenblum, M.B.A., born in Metz (France), on 8 October 1961, residing in L-2241 Luxembourg, 40, rue Tony Neuman,
- b) Mr Ricardo Sanchez, private employee, born in Salamanca (Spain), on 13 December 1969, residing in L-8017 Strassen, 18B, rue de la Chapelle,
- c) Mr Alain Renard, private employee, born in Liège (Belgium), on 18 July 1963, residing in L-8321 Olm, 17, rue Eisenhower,
- d) Mr Marc Limpens, private employee, born in Overijse (Belgium), on 17 February 1951, residing in L-2680 Luxembourg, 34, rue de Vianden.

- 4) Is appointed as statutory auditor:

FIN-CONTROLE S.A., with registered offices at 13, rue Beaumont, in L-1219 Luxembourg.

- 5) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2009.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: I. Schul, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2004, vol. 21CS, fol. 22, case 4. – Reçu 2.000 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

E. Schlessner.

(042707.3/227/297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

**FIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 59.251.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00884, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(044211.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 59.251.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00883, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(044213.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**THE EUROPEAN STRATEGIC INVESTMENTS FUND,  
Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 36.073.

—  
Les états financiers au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AR01358, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

F. Waltzing / P. Visconti

*Mandataire Principal / Sous-Directeur Principal*

(044222.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**MOCATER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 78.056.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

Signature

*Un mandataire*

(044278.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**ANEGADA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.821.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ANEGADA S.A.

Signatures

(044309.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**WESEL IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 34.785.

L'an deux mille quatre, le sept mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WESEL IMMO S.A., avec siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 27 août 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 72 du 15 février 1991 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 17 septembre 1999, relatif à la conversion en euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 927 du 6 décembre 1999.

La société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 34.785.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Laurence Jacques, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant B-Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christophe Serwy, licencié en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Mademoiselle la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Dissolution et mise en liquidation de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Passant à l'ordre du jour, Mademoiselle la Présidente met aux voix les propositions inscrites à l'ordre du jour et les actionnaires présents ou représentés et ayant droit de vote ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateurs à un (1).

Elle appelle à ces fonctions, la société à responsabilité limitée G.E.F., GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., avec siège social à L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.696.

*Pouvoirs du liquidateur*

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires, telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Jacques, S. Mathot, C. Serwy et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 7 mai 2004, vol. 467, fol. 85, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 24 mai 2004.

A. Lentz.

(042357.3/221/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

**SCHON ANDREAS, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5551 Remich, 11, rue de Luxembourg.  
H. R. Luxembourg B 88.510.

Im Jahre zweitausendundvier, am vierzehnten Mai.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitze zu Remich.

Ist erschienen

Herr Andreas Schon, Fliesenleger, wohnhaft zu D-66679 Losheim am See, Lehmweg 21.

Dieser Komparent erklärt, dass er alleiniger Inhaber ist sämtlicher Anteile des Gesellschaftskapitals der Gesellschaft mit beschränkter Haftung SCHON ANDREAS, GmbH, mit Sitz in L-2734 Luxembourg, 24, rue de Wiltz, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 24. Juli 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1431 vom 3. Oktober 2002.

Als dann erklärt der vorgenannte Komparent folgenden Beschluss zu fassen:

*Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst, mit Wirkung zum 2. Januar 2003, die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-2734 Luxembourg, 24, rue de Wiltz, nach L-5551 Remich, 11, rue de Luxembourg, und dementsprechend Artikel 4 der Statuten abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden».

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Remich, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Schon, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 14 mai 2004, vol. 467, fol. 88, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 juin 2004.

A. Lentz.

(044129.3/221/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**SCHON ANDREAS, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5551 Remich, 11, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 88.510.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 juin 2004.

A. Lentz

*Notaire*

(044130.3/221/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**HAST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 22.158.

Suite à une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2003, les mandats des administrateurs des Monsieur Claude Cahen, Madame Myriam Useldinger et Madame Liette Gales ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Robert Becker sont prorogés pour une période de trois ans et viendront donc à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05438. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043841.3/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**CASNIER HOLDING S.A. (SOPARFI), Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 16.182.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044223.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**CASNIER HOLDING S.A. (SOPARFI), Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 16.182.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044185.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**CASNIER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 16.182.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire tenue le 29 avril 2004 à Luxembourg*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Rainer Buchecker, Madame Wendela Buchecker et Madame Petra Mach en tant qu'administrateurs et décide de nommer en leur remplacement:

- Monsieur Yves Mertz, demeurant professionnellement au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg
  - Monsieur Patrick Rochas, demeurant professionnellement au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg
  - Monsieur Maurice Houssa, demeurant professionnellement au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg
- pour une durée de six ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée à tenir en 2010.

L'Assemblée accepte également la démission du commissaire aux comptes BUCHECKER TREUHAND et décide de nommer en son remplacement la société MAZARS, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg pour une durée de six ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée à tenir en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044181.3/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**PARFIELD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.040.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044283.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---